

# LE DEVOIR



CAHIER  
**2**

## MONDE

Robert Mueller n'a trouvé aucune preuve de collusion entre l'équipe de Donald Trump et Moscou lors de la présidentielle de 2016

### III AIDE FÉDÉRALE

## Les plus pauvres privés de l'allocation pour enfant

**HÉLÈNE BUZZETTI**  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

L'Allocation canadienne pour enfant (ACE) du gouvernement fédéral a été instaurée par les libéraux de Justin Trudeau pour venir en aide aux familles. Et plus celles-ci sont pauvres, plus la somme qu'elles touchent est importante. Pourtant, des familles prestataires de l'aide sociale se la voient refuser parce que leurs enfants passent quelques jours par mois dans un centre jeunesse.

C'est le cas de la famille de Julie Tremblay\*. Cette mère de deux adolescents vit de l'aide sociale. À ce titre, elle a droit à une ACE de 975 \$ par mois. Or ses deux enfants ont été placés en centre jeunesse en 2016. Elle en a depuis retrouvé la garde presque complète — les enfants passent 80 % de leur temps avec elle —, mais elle n'a pas pour autant récupéré son chèque fédéral.

En effet, la politique fédérale est claire : si un enfant est placé à la charge d'un organisme public, c'est cet organisme qui touche l'argent fédéral et pas les parents, quel que soit le nombre de jours par mois où l'enfant est placé.

« Je suis la personne la plus pauvre de la société, avec deux enfants, et on nous vole carrément cet argent-là, se désole M<sup>me</sup> Tremblay. En plus, je suis obligée de me prendre un logement 4 1/2 pour avoir droit à mes enfants. Sinon, je ne les aurais pas eus à 80 %. Donc, on me force à avoir un logement plus grand qui coûte plus cher, mais sans me donner les sommes. »

En ayant 80 % de la garde de ses enfants, M<sup>me</sup> Tremblay a l'obligation de leur acheter des laissez-passer d'autobus, des fournitures scolaires, des produits d'hygiène... bref tout ce qu'elle devrait payer si elle les avait 100 % du temps. « L'argent destiné au bien-être des enfants est détourné pour financer les programmes sociaux du gouvernement du Québec. »

La politique est confirmée par Justin Meloche, porte-parole du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, qui chapeaute le Centre jeunesse de Montréal que fréquentent les deux enfants de M<sup>me</sup> Tremblay. « La loi fédérale relative aux différentes prestations pour enfants prévoit, lorsqu'un enfant est hébergé, la perte de toutes ces prestations, écrit-il au *Devoir*. Un montant d'argent [...] est conservé entièrement par l'établissement lors d'un placement, et ce, même lors d'un retour progressif chez le parent. Le retour doit être complet pour que le parent ait droit aux prestations fédérales. »

L'Agence du revenu du Canada ne se donne pas la peine de fragmenter la somme attribuée à un enfant. « Aucun prorata des allocations émises pour un mois donné ne peut être accepté », explique Étienne Biram, un porte-parole de l'Agence du revenu. « Lorsqu'un

VOIR PAGE A 8 : ENFANT



Alex Harvey a fait ses derniers pas de skis dimanche, à Québec, bouclant la boucle d'une carrière épatante avec deux médailles d'argent en autant de jours.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

### III SKI DE FOND

## Les adieux d'Alex Harvey

Le fondeur québécois met fin à sa carrière avec deux podiums

**PHILIPPE PAPINEAU**  
LE DEVOIR

**I**

ne fallait pas chercher les larmes sur le visage du skieur de fond québécois Alex Harvey lors de son ultime conférence de presse, dimanche. Le fondeur de 30 ans au parcours sportif impressionnant a fait preuve de calme et d'humilité, estimant que son legs principal est d'avoir « montré aux jeunes que c'est possible d'atteindre ce niveau-là, si tu te [consacres à ton sport] corps et âme à chaque jour ».

Quelques heures plus tôt, c'est sur les plaines d'Abraham, à quelques kilomètres à peine de son patelin natal de Saint-Ferréol-les-Neiges, qu'Alex Harvey faisait ses derniers pas de skis, bouclant la boucle d'une carrière épatante avec deux médailles d'argent en autant de jours.

Alors qu'Harvey s'était déjà hissé samedi sur la deuxième marche du podium lors de l'épreuve du 15 km style classique en départ de groupe, le skieur a obtenu le même résultat di-

manche, devant une foule bruyante, lors de la poursuite de 15 km style libre.

Dans le ski de fond, « c'est pas toujours le plus fort qui gagne, a raconté Alex Harvey devant les caméras. C'est une des beautés du sport et c'est pour ça que moi, j'ai eu des podiums dans ma carrière. Je ne pense pas que j'ai jamais été le plus fort, mais des fois, je suis capable de gagner grâce à la stratégie, l'équipement, la technique, ou d'autres choses. »

Quand même, depuis son premier podium, en janvier 2009, lors de sa quatrième course chez les seniors, le fils du cycliste et fondeur Pierre Harvey a cumulé les palmarès, et ce, sur différentes distances.

En 2011, il remporte les Championnats du monde à Oslo avec son bon ami et skieur Devon Kershaw. Mais c'est l'année suivante qu'Harvey obtient sa première victoire individuelle, à Falun, en Suède.

Le skieur remportera cinq autres titres individuels au cours de sa carrière. Un de ses récents

VOIR PAGE A 4 : HARVEY

### III CONSEIL NATIONAL

## Le PQ face au choc des générations

**MYLÈNE CRÈTE**  
À TROIS-RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Le clivage entre deux générations de militants était palpable lors des débats au Conseil national du Parti québécois (PQ), dimanche à Trois-Rivières, alors que la formation se lance dans un vaste exercice de refondation.

Alors que les millénariaux demandaient un quota de délégués de moins de 40 ans pour le congrès extraordinaire qui doit avoir lieu en novembre, de nombreux baby-boomers ont senti qu'on tentait de leur montrer la porte.

« Autant euthanasier les vieilles sa-coches », a assené le militant Marc Laviolette, bien connu dans les rangs péquistes, lors d'une intervention au micro.

« Là, je suis fâché de me rendre compte que le Parti québécois va faire de l'âgisme », s'est exclamé un autre militant, de 63 ans.

« Les jeunes, venez donc en recruter d'autres avant de nous dire de nous en aller », a affirmé une militante en se plaignant que les jeunes n'avaient jamais le temps de participer aux activités de financement de circonscription à l'exception des 5 à 7.

Le Comité national des jeunes du PQ (CNJPQ) avait proposé que la moitié des délégués de circonscriptions pour le congrès de refondation en novembre, soit deux sur quatre, aient moins de 40 ans. Leur proposition a été battue. Ce sera un délégué sur quatre de 30 ans ou moins qui pourra assister à ce

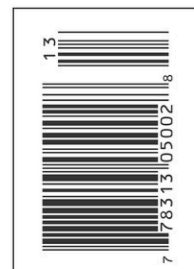
VOIR PAGE A 2 : PQ

**D**

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

### INDEX

Avis légaux.....	B2
Culture.....	B7
Décès.....	B4
Éditorial.....	A6
Grille TV.....	B7
Idées.....	A7
Météo.....	B6
Monde.....	B6
Mots croisés.....	B6
Religion.....	B6
Société.....	A5
Sports.....	B4
Sudoku.....	B6
Sur la route.....	B5



# Un plan d'action adopté pour la refondation du parti

PQ

SUITE DE LA PAGE A 1

congrès extraordinaire. « Ce n'est pas ce qu'on fait, de l'agisme, c'est vraiment pas ce qu'on fait », s'est défendu la présidente du CNJPQ, Frédérique St-Jean, entourée de quelques dizaines de jeunes et des députés Sylvain Gaudreault, Véronique Hivon et Harold LeBel.

« Le poids des membres en ce moment au Parti québécois n'est pas représentatif de la population, a-t-elle continué. On ne peut pas le nier. »

Elle a ajouté que son objectif était « d'ajouter » des membres de la nouvelle génération à celles qui le précédent.

Le député LeBel, qui s'est prononcé contre la résolution du CNJPQ, a tenté de combler ce fossé intergénérationnel. « On ne commencera pas un débat entre les générations, a-t-il plaidé au micro. Les aînés sont importants, ces jeunes-là sont importants. »

Les jeunes veulent alléger la structure militante du PQ, qu'ils jugent trop lourde. Leur comité a tout de même réussi à se tailler une place exclusive au congrès de refondation en faisant adopter trois autres résolutions, soit de donner le droit de parole à des sympathisants qui ne sont pas membres du parti, de soumettre des propositions issues de la société civile et recueillies grâce à « une plateforme Web interactive » et de permettre à chaque instance régionale de présenter une proposition, ce qui porte le nombre total de propositions de l'aile jeunesse à 28.

« Ce qu'ils ont réussi à faire là, on n'a jamais vu ça dans le passé au Parti québécois, a affirmé Harold LeBel en mêlée de presse. Faire parler des non-membres dans une assemblée et même leur permettre d'amener des résolutions sur le plancher, je vais vous dire, c'est toute une avancée. »

Le congrès avait débuté sur une fausse note samedi quand Félix Pelle-



Véronique Hivon et Sylvain Gaudreault, qui ont appuyé l'aile jeunesse tout au long du Conseil national, songent tous deux à se lancer dans la course à la chefferie.

PHOTOS JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Belzile, l'un des 28 signataires d'une lettre d'appui à la députée Catherine Fournier, s'est retiré du CNJPQ parce qu'il estimait que le processus de refondation était mené par la direction du parti et non les militants.

M<sup>me</sup> Fournier, élue sous la bannière péquiste dans Marie-Victorin, avait quitté la formation avec fracas quelques jours plus tôt pour siéger comme indépendante en affirmant que le PQ était « devenu perdant ».

## Des jeunes se rallient

Certains des signataires de la lettre, sceptiques au début du Conseil national, ont fini par se rallier à leur parti.

« Les gens qui reviennent, ça fait moins de bruit qu'une porte qui claque, mais on est aussi contents », s'est réjoui le chef intérimaire péquiste, Pascal Bérubé.

Les 350 délégués au Conseil national, qui étaient réunis au Centre des congrès de Trois-Rivières, avaient adopté la veille en huis clos le plan d'action proposé par l'exécutif pour la refondation de leur parti. « Tout sera sur la table hormis l'indépendance » pour cet exercice similaire à celui du Bloc québécois. Il s'amorcera par divers chantiers dès la mi-avril et culminera en novembre par un congrès extraordinaire. Les militants devront alors adopter un nouveau texte fondateur qui définira les « priorités du parti » et décider de quelle façon ils veulent modifier leurs façons de faire. Un nouveau logo et le slogan « Le Québec change. Nous aussi », qui seront utilisés exclu-

sivement pour cette démarche, ont été dévoilés dimanche.

Le congrès de refondation devrait également mettre la table pour une course à la direction en 2020, qui permettra aux militants de se choisir un nouveau chef deux ans avant la prochaine élection québécoise. Les députés Sylvain Gaudreault et Véronique Hivon, qui ont appuyé l'aile jeunesse tout au long du Conseil national, songent tous deux à se lancer.

Le Parti québécois a connu une défaite historique en octobre en faisant élire seulement dix députés, soit autant que Québec solidaire. Avec le départ de Catherine Fournier, et donc un député de moins, le PQ a perdu son titre de deuxième opposition à l'Assemblée nationale. Les députés péquistes se retrouvent désormais derrière les solidaires, qui ont préséance pour les questions et le temps de parole lors des débats au Salon bleu.

**On ne commencera pas un débat entre les générations. Les aînés sont importants, ces jeunes-là sont importants.**

HAROLD LABEL



**Impératif français**  
décerne ses prix  
**2018-2019**

## Prix Prestige Impératif français

### Volet culturel

à **Steve Veilleux**, pour sa créativité et son parcours fulgurant comme auteur-compositeur-interprète du groupe Kaïn.

### Volet politique

à **Mathieu Bock-Côté**, pour sa remarquable contribution au débat sur l'identité québécoise.



Steve Veilleux



Mathieu Bock-Côté

## Prix d'excellence Lyse-Daniels\*

**Volet international:** à **Denis Desgagné**, pour son travail remarquable comme président-directeur général du Centre de la francophonie des Amériques.

**Volet national:** à l'**Association pour l'usage et le soutien de la langue française**, pour sa contribution à l'amélioration, à l'enrichissement et à la promotion de la langue française.

**Volet francophonie:** au **Théâtre la Seizième**, pour sa remarquable contribution au rayonnement de la culture francophone en Colombie-Britannique.

**Volet canadien:** à la **Fédération de la jeunesse franco-ontarienne**, pour son rôle remarquable dans l'épanouissement et le développement des jeunes Franco-Ontariens.

**Volet Outaouais:** à **Didier Farré**, pour la création du Festival du film de l'Outaouais, qui contribue au rayonnement du cinéma d'expression française.

\* En hommage à la fondatrice d'Impératif français.



Association pour l'usage et le soutien de la langue française



Fédération de la jeunesse franco-ontarienne



Théâtre la Seizième



Denis Desgagné



Didier Farré

## Prix Citron

Impératif français décerne son célèbre **prix Citron**, aux « lauréats » suivants :

### Volet international

À l'**Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** pour la nomination d'une Secrétaire générale en provenance d'un pays, le Rwanda, qui a choisi de s'angliciser, au détriment du français, et ceci dans le cadre d'un Sommet de l'OIF où l'anglais dominait outrageusement.

### Volet canadien

À **Doug Ford**, premier ministre de l'Ontario, qui a fermé la première université de langue française en Ontario avant même que celle-ci n'accueille sa première cohorte étudiante et qui a, de plus, aboli le ministère aux Affaires francophones (pour ensuite le recréer sous pression populaire!).

À **Caroline Mulroney**, Procureure générale et ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, pour sa complicité dans les dossiers de la fermeture de la 1<sup>re</sup> université de langue française en Ontario et du ministère aux Affaires francophones.

À **Blaine Higgs**, premier ministre du Nouveau-Brunswick, incapable de parler français dans une province, à la fois canadienne et acadienne, ayant pourtant la français comme langue officielle.

### Volet fédéral

À **Luc Berthold**, député fédéral conservateur, qui reproche à une ministre fédérale de parler français, alors que plusieurs de ses collègues conservateurs pratiquent un unilinguisme anglais béat!

À **Anthony Housefather**, député fédéral de Mont-Royal, qui s'oppose à ce que la Charte de la langue française s'applique aux entreprises privées de compétence fédérale.

À l'**Office national de l'énergie (ONE)** pour le Rapport de réexamen du projet d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain, rédigé en anglais seulement et contrevenant ainsi à la Loi canadienne sur les langues officielles.

### Volet national

À l'**Office québécois de la langue française (OQLF)** qui refuse de reconnaître le recul du français au Québec, mais encore plus dans la grande région de Montréal, et qui n'a toujours pas produit son bilan quinquennal comme l'exige l'article 160 de la Charte de la langue française.

À **Hydro-Québec** qui envoie à celles et ceux qui le demandent des factures en anglais, et seulement en anglais, ainsi qu'à l'**Office québécois de la langue française** qui a approuvé cette pratique anglicisante.

Aux **Barreaux du Québec et de Montréal** pour leur tentative de faire invalider les lois et règlements de l'Assemblée nationale non adoptés en anglais, sous prétexte que leur adoption en français seulement serait inconstitutionnelle.

Au **Gouvernement du Québec** qui n'a toujours pas mis en vigueur l'article 1 de la loi 104, adoptée à l'unanimité en 2002 par l'Assemblée nationale, qui obligeait le gouvernement à ne communiquer qu'en français avec les entreprises établies au Québec.

### Volet Montréal

À la **maireesse de Montréal, Valérie Plante**, qui s'est adressée en anglais seulement dans son discours d'accueil à trois nouvelles entreprises en intelligence artificielle.

### Volet Outaouais

Au **Parti libéral du Québec** et à l'**Université McGill** qui ont camouflé sous de « fausses nouvelles » l'obligation de suivre une année préparatoire entièrement en anglais, de surcroît à Montréal, à McGill, pour pouvoir s'inscrire au nouveau programme de médecine en Outaouais, région à 90 % francophone.

## Rectificatifs

La chronique d'Élisabeth Vallet intitulée « Pour quelques votes de plus » et publiée dans notre édition de samedi en page B6 indiquait qu'il y avait 300 000 armes à feu en circulation aux États-Unis. Il y en a plutôt 300 000 000.

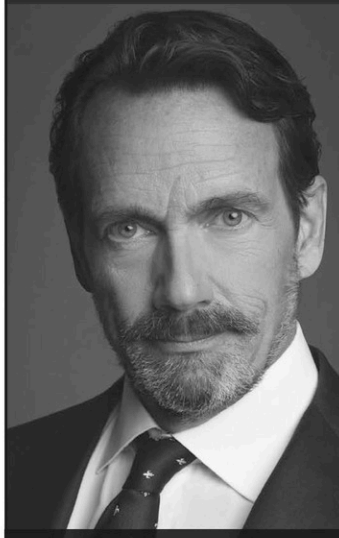
La chronique de Christian Rioux intitulée « Compromis laïque » parue en page A3 dans notre édition de vendredi comprenait une erreur de date en ce qui a trait au congrès eucharistique lors duquel Henri Bourassa prononça son discours dit de Notre-Dame. Cette allocution a eu lieu en 1910 et non en 1938.



CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de  
la Série *Affaires* présentée par :

**Desjardins**



**Pierre Karl Péladeau**  
Président et chef de la direction,  
Québecor

**Préserver une offre de contenu  
québécois riche à l'ère de la  
mondialisation**

**2 avril 2019 • de 11 h45 à 13 h45**

À l'heure où les Québécois peuvent accéder à des contenus provenant du monde entier, M. Péladeau parlera de :

- L'avenir de l'industrie de la diffusion au Québec et de son développement international
- Comment les entreprises d'ici doivent continuer à innover et à trouver des solutions pour se démarquer

Avec l'appui de :

**Bell**

**Desjardins**

**Hydro Québec**

**BOMBARDIER**

**SNC-LAVALIN**

**100 CN**

**OSLER**  
Avocats

**incendσ**

**CONSEIL  
DES ARTS  
DE MONTRÉAL**

**ÉTS**  
Le geste pour l'industrie

**SOLOTECH**

**LE DEVOIR**

**INSCRIPTION • CORIM.QC.CA • 514 340-9622**

Pour plus de renseignements : [www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)

## Un pou

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Une meute de motoneiges attend en pétaradant à la sortie du petit aéroport tout neuf. Chaque jour, par beau temps, quelques vols d'Air Inuit se posent là. Ils assurent le ravitaillement, rapatrient ou évacuent les malades, les fonctionnaires, les ouvriers, de même que quelques rares visiteurs dont je suis, ce qui me réjouit.

À l'entrée de l'aéroport, parmi ceux qui sont à attendre du ciel, certains posent leurs mains sur une baie vitrée givrée par le froid. La chaleur de leurs mains laisse aux fenêtres leurs empreintes, qui se figent presque instantanément dans un amas délicat de frimas.

Ce n'est pas encore le printemps à Puvirnituq, loin de là. Lorsque le blizzard souffle, la petite maison colorée où je loge, construite comme les autres sur pilotis, tremble au point de faire osciller par à-coups la table de bois clair où je me penche pour écrire cette chronique.

À Puvirnituq, au Nunavik, à 1600 km à vol d'oiseau au nord de Montréal, la température et l'éloignement mettent à rude épreuve à peu près tout. Pourtant, dans la charpente fragile de cette communauté, on se sent tout de suite bien, enchanté de se trouver bordé par l'immensité du blanc qui se déroule tout autour de nous comme une page blanche infinie.

Avant de partir pour l'Arctique, j'écoutais la metteuse en scène Angela Konrad me parler avec passion d'artistes inuits, de graveurs et de sculpteurs surtout, pour lesquels elle entretient une vraie passion. Elle m'exprimait du même coup une certaine déception, à la suite de son arrivée en Amérique du Nord, de ne pas avoir été en mesure de porter à la scène une expression sensible de ce pays qui a jailli comme par magie du pergélisol. Comment se fait-il que la culture inuite fascine à ce point une Allemande, mais qu'elle laisse à peu près indifférents la plus large portion des Québécois, lesquels se montrent tout au plus sensibles à l'idée mortifère du froid qui les habite entre deux voyages à Punta Cana ?

Zebedee Nungak faisait partie, au début des années 1970, des jeunes négociateurs inuits de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Dans un livre intitulé *Contre le colonialisme dopé aux stéroïdes*, il rappelle d'une plume quelque peu pamphlétaire à quel point nous ignorons les dimensions humaines de son pays. Hormis les travaux de quelques ethnologues, inspirés des avancées de Knud Rasmussen, il est vrai que, jusqu'à l'orée des années 1960, il a été peu question de ce vaste pays des neiges, sinon à travers les récits étroits de missionnaires ou encore dans de rares fictions, comme le célèbre *Agaguk*, d'Yves Thériault.

**Peut-être aurions-nous tous grand besoin à notre tour d'un pou pour venir à bout de notre aveuglement et prendre ainsi la juste mesure de la lumière resplendissante qui jaillit de ce Grand Nord**

Une portion de la Terre de Rupert, comme on appelait ce vaste territoire au temps où il était sous l'emprise exclusive de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fut cédée en sous-main en 1912 au gouvernement de Québec par les autorités de la colonie de Sa Majesté. Il est aisé de comprendre le sentiment de colère contre le colonialisme québécois qui, dans les années 1960 seulement, s'autorise de cette session pour agir. Cela ne devrait pourtant pas aveugler Zebedee Nungak quant à la nature similaire du nationalisme *canadian* dont son peuple s'est trouvé tout aussi meurtri au fil du temps.

Au Festival des neiges de Puvirnituq, qui se tient tous les deux ans, on peut assister, le soir venu, à des concours de danse. On se croirait revenu au temps de l'émission *Soirée canadienne*, portée par les giges, les violons, les accordéons. Jusque dans les sonorités inattendues de la cornemuse, l'influence coloniale apparaît ici évidente. Mais il flotte au-dessus de tout cela, plus tard en soirée, l'expression d'une culture originale forte, matinée d'influences diverses et conjuguée avec la singularité de la langue inuite. Ici comme ailleurs, les affabulations des obsédés de l'identité ne sauraient survivre longtemps au choc de la réalité d'un monde métissé. Ce qui n'invite pas pour autant à renoncer à l'expression de ses particularités.

Un vieil homme du village, Tamusi Tukalak, un des seuls à avoir fréquenté quelque peu l'université, travaille avec acharnement, depuis des années, à la rédaction d'un glossaire consacré à une centaine de mots qui décrivent des états et des usages de la neige.

À la radio, la seule qu'on puisse écouter ici depuis que l'antenne de Radio Canada s'est détraquée, Johnny Angutiguluk, 64 ans, un ancien maire, relaye les nouvelles de la communauté. Les trois téléphones à côté de la console sonnent sans cesse. L'animateur rapporte ce que tout un chacun lui demande de faire connaître à la communauté. Dans ce quotidien radiophonique se trouve l'expression d'un monde qui se tient et se maintient. Que pouvons-nous en apprendre ?

Dans l'Arctique, sur cette plaine infinie de neige qui crise sous chaque pas, il faut prendre bien garde au soleil éblouissant. Sa puissance, décuplée par le grand miroir blanc, tient d'emballement de la puissance mythologique. Afin de s'en protéger, les Inuits avaient conçu des lunettes à travers lesquelles on ne voyait qu'à travers d'une mince fente horizontale. Les porter prévenait des dangers de la kératite solaire, quand la cornée, dans sa couche superficielle, se trouve brûlée, laissant à sa surface une mince couche blanchâtre qui rend la victime quasi aveugle. Pour en guérir, les Inuits capturaient un pou qui, attaché à une laisse faite d'un cheveu, était posé sur l'œil affecté. Le pou, en se nourrissant de la peau morte de la cornée, permettait de retrouver la vue. Peut-être aurions-nous tous grand besoin à notre tour d'un pou pour venir à bout de notre aveuglement et prendre ainsi la juste mesure de la lumière resplendissante qui jaillit de ce Grand Nord.



Dans une salle survoltée, dimanche, les chauffeurs ont scandé « Bonnardel, assassin », puis « Legault, assassin », manifestant leur colère envers le projet de loi 17.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

## III TAXIS

## Les chauffeurs exigent le retrait de la réforme

UGO GIGUÈRE LA PRESSE CANADIENNE

Ne cherchez pas de taxi au Québec lundi. Toute l'industrie, à travers la province, promet d'être en grève et les chauffeurs entendent manifester à bord de leur véhicule.

Des milliers de chauffeurs de taxi de partout au Québec se sont réunis à Montréal, dimanche, pour dénoncer le projet de loi du ministre des Transports, François Bonnardel, visant à déréglementer l'industrie.

Dans une salle survoltée, les chauffeurs ont scandé « Bonnardel, assassin », puis « Legault, assassin », manifestant leur colère envers un projet de loi qu'ils qualifient d'« inhumain » et qui aurait, selon eux, pour conséquence de tuer leur industrie et leur avenir financier.

« On a une industrie en faillite. Nous sommes ici pour défendre l'industrie et dire à Bonnardel de retirer ce bordel de projet de loi », a lancé le président de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, Carlo Hector, devant la foule galvanisée.

Un premier geste d'éclat sera posé lundi, alors que tous les taxis de la province seront en grève de 7 h à 19 h. Seuls les services de transports médicaux sont maintenus à titre de services essentiels. Certains chauffeurs ont avancé la possibilité d'entreprendre la grève dans la nuit de dimanche à lundi.

Les grévistes n'ont pas l'intention de demeurer discrets. Des itinéraires sont prévus dans plusieurs régions du Québec, dont Saguenay, Gatineau, Québec, Montréal, Sherbrooke et le Bas-Saint-Laurent, afin que les taxis défilent dans les rues et se dirigent vers les bureaux de leur député respectif.

Les automobilistes peuvent donc s'attendre à ce que la circulation soit compliquée à plusieurs endroits. « Quand vous ramassez des centaines de véhicules de taxi, c'est sûr que ça va perturber la circulation, reconnaît le porte-parole de l'industrie, Abdallah Homsi. Ce qu'on veut, c'est que le ministre Bonnardel et le gouvernement caquiste sachent que le projet de loi est inhumain. C'est impossible de négocier. On demande clairement et nettement le retrait du projet de loi 17. »

Selon Serge Lebreux, porte-parole des entreprises de taxi des régions, le gouvernement manque de respect envers les chauffeurs.

« Nous, on était de bonne foi. Ça fait deux ans qu'on travaille sur des propositions qu'on a déposées au ministère des Transports et au ministère du Revenu. Ce qu'on demande, c'est de nous détacher la main qu'on a dans le dos pour qu'on puisse monter dans le ring avec Uber », dit-il.

## Des gens inquiets

De nombreux propriétaires de permis de taxi rencontrés sur place ont confié être inquiets face au projet de loi déposé à l'Assemblée nationale la semaine dernière. Entre autres choses, celui-ci éliminerait les permis de taxi, pour lesquels ces entrepreneurs ont payé parfois entre 100 000 \$ et 200 000 \$.

Le gouvernement Legault a promis

qu'une forme d'indemnisation serait versée aux détenteurs de permis, mais ceux-ci réclament que leur investissement soit racheté en totalité.

Fatima Abidine est propriétaire de deux permis de taxi. Pour elle, toute compensation moindre que la valeur réelle serait une injustice.

« On a travaillé toute notre vie et là, on se fait tout enlever. Ce n'est pas juste. C'est notre retraite. S'ils veulent nous l'enlever, qu'ils payent en totalité », s'insurge la Montréalaise.

Esteve Marc détient un permis de taxi au centre-ville de Montréal. Selon lui, le gouvernement veut envoyer les chauffeurs sur l'aide sociale. « Nous sommes des gens honnêtes, nous faisons le mieux possible même si on ne gagne pas beaucoup d'argent. Ce n'est pas correct ce que le ministre a fait », déplore-t-il.

De son côté, Frantz Laplante investit depuis 20 ans dans son permis de taxi. Pour lui, c'est la promesse d'une retraite décente que l'Assemblée nationale s'appête à anéantir.

« On ne peut pas compenser la perte qu'on subit. Si le gouvernement veut racheter nos permis, qu'il rachète nos permis ! J'ai payé 140 000 \$. Combien ils vont me donner ? » s'inquiète le chauffeur.

De nombreux chauffeurs présents au rassemblement de dimanche n'ont pas hésité à qualifier le projet de loi de raciste. Des milliers de familles de nouveaux arrivants qui ont trouvé une occasion de gagner leur vie dans le taxi pourraient se retrouver sur la paille.

## À la solde d'Uber

La déréglementation de l'industrie du taxi proposée par le ministre François Bonnardel serait carrément le projet de loi d'Uber, selon divers intervenants.

« C'est écrit noir sur blanc sur l'analyse d'impact du projet de loi que l'industrie du taxi va être anéantie, mentionne Serge Lebreux. On ne peut pas rayer une industrie pour faire plaisir à Uber ! »

De son côté, M. Homsi rappelle que l'industrie du taxi a été la première à demander une modernisation de la loi. Le résultat n'a cependant rien à voir avec leurs besoins.

« On demandait de fusionner des territoires, mais ils ont aboli les territoires. On a demandé la modulation des prix, ils ont implanté la modulation des prix pour Uber, mais pas pour les taxis », dénonce-t-il.

## Rencontre mardi

Les représentants des associations de propriétaires de permis de taxi doivent rencontrer François Bonnardel mardi pour discuter du projet de loi. Le face-à-face s'annonce tendu.

« On a un gros problème de confiance. On a été consultés il y a environ un mois, mais l'information commence à circuler que le projet de loi est prêt depuis janvier. Il va falloir en discuter, mais on a des pots à recoller », prévient M. Lebreux.

Les chauffeurs ont d'ores et déjà annoncé leurs couleurs : ils n'accepteront rien de moins que le retrait pur et simple du projet de loi 17.

TAXIS : AUSSI DOULOUREUX QU'INÉVITABLE  
UN ÉDITORIAL DE JEAN-ROBERT SANSAFON

## Les budgets vus à travers le filtre des inégalités

ALEXIS RIOPEL LE DEVOIR

Les budgets provincial et fédéral de la semaine dernière ont contribué à la réduction des inégalités, mais dans une moins grande mesure que ceux de l'année dernière. Voilà la conclusion du Bulletin des budgets produit par l'Observatoire québécois des inégalités et dévoilé aujourd'hui, pour lequel une soixantaine d'experts ont évalué les mesures clés de chaque exercice.

Québec obtient donc la note de B-, comparativement à un B il y a un an. Ottawa décroche B, tandis qu'il obtenait un B+ en 2018. Toutefois, « malgré la détérioration des notes, il ne faut pas occulter le fait que les deux budgets contribuent à la réduction des inégalités, souligne Nicolas Zorn, le directeur général de l'Observatoire. C'est particulièrement vrai dans le cas du budget fédéral, élaboré par un gouvernement qui nous avait déjà habitués à de tels exercices. La barre était déjà haute. »

C'est la première fois que l'Observatoire québécois des inégalités — lancé il y a tout juste dix jours — réalise ce bulletin. La nouvelle structure reprend l'effort de l'Institut du Nouveau Monde, qui l'avait produit à quatre reprises dans les dernières années.

Parmi les mesures analysées dans le budget Morneau, plusieurs ne font pas de doute quant à leur effet sur les inégalités. La bonification du supplément de revenu garanti, la limitation des avantages fiscaux pour l'achat d'actions par des dirigeants de sociétés cotées en Bourse et les investissements pour améliorer la qualité de vie des Autochtones ont rallié les experts quant à leur effet positif sur la réduction des inégalités, qu'elles soient économiques (écarts de revenus et de richesse) ou sociales (espérance de vie, mobilité sociale, accès aux services publics, etc.).

À l'inverse, l'augmentation à 35 000 \$ du plafond des retraits du REER sans devoir payer d'impôts pour l'achat d'une première résidence a divisé les panélistes : 38 % d'entre eux estiment que cette mesure aura un effet positif sur la réduction des inégalités, mais 40 % croient que son effet sera négatif. Seuls les jeunes adultes les mieux nantis auront été en mesure de mettre de l'argent de côté dans leur REER, notent plusieurs panélistes dans le bulletin. De toute manière, la plupart des spécialistes estiment que la mesure n'entraînera pas des effets d'une grande ampleur, étant donné que la majorité des acheteurs bénéficiant de ce programme ne retireraient pas l'intégralité des 25 000 \$ jusqu'à maintenant permis.

## Québec moins bien classé

Avec une note de B-, le premier budget caquiste se situe à un seul cran du C+ représentant un exercice ayant un effet neutre sur les inégalités. Contrairement au budget fédéral, celui d'Eric Girard regroupe des mesures ayant des impacts diamétralement opposés. L'uniformisation de la taxe scolaire creuse les inégalités, alors que les incitatifs fiscaux pour maintenir les 60 ans et plus au travail les adoucissent efficacement.

Qu'espère l'Observatoire en produisant une telle analyse ? « Notre Bulletin est consulté en haut lieu, répond M. Zorn. J'ai des échos que, tant au niveau fédéral que provincial, il est lu. Pour ceux qui élaborent les politiques publiques, c'est une des seules occasions d'obtenir une rétroaction en temps réel, produite par des chercheurs reconnus et basée sur les meilleures connaissances scientifiques du moment. »

**Parmi les mesures analysées dans le budget Morneau, plusieurs ne font pas de doute quant à leur effet sur les inégalités. La bonification du supplément de revenu garanti, la limitation des avantages fiscaux pour l'achat d'actions par des dirigeants de sociétés cotées en Bourse et les investissements pour améliorer la qualité de vie des Autochtones ont rallié les experts [...].**

## EN BREF

## Agression à l'oratoire : Vlad Eremia est accusé de tentative de meurtre

Un homme âgé de 26 ans a été accusé de tentative de meurtre à la suite de l'agression d'un prêtre de l'oratoire Saint-Joseph, commise pendant que celui-ci célébrait une messe, vendredi. Vlad Cristian Eremia a été accusé samedi de tentative de meurtre et de voies de fait armées. Il a comparu par vidéoconférence en après-midi au palais de justice de Montréal. Portant une chemise à carreaux bleus et blancs, il n'a prononcé que quelques mots au cours de sa brève comparution. Il a confirmé qu'il était représenté par un avocat de l'aide juridique. La Couronne s'est opposée à sa remise en liberté et a demandé une évaluation psychosociale avant l'audience sur le cautionnement. La procureure Geneviève Bélanger a expliqué que cette requête visait à s'assurer de l'état mental de l'accusé.

La Presse canadienne

## Deux Québécois retrouvés sans vie à Pompano Beach

La police a lancé une enquête sur la mort suspecte de Marc et Rita Gagné, deux personnes âgées retrouvées sans vie dans leur maison mobile de Pompano Beach, une ville située au nord de Fort Lauderdale, en Floride. Le bureau du shérif du comté de Broward traite cette enquête comme une affaire de meurtre. Ce sont des voisins du couple qui ont découvert vendredi les corps. Ils étaient inquiets parce qu'ils ne les avaient pas aperçus depuis quelques jours. Ils sont entrés à l'intérieur de la maison par une porte non verrouillée et ont découvert la macabre scène. Affaires mondiales Canada a indiqué que les services consulaires de Miami collaboraient avec les autorités locales pour obtenir des renseignements supplémentaires. L'agence a exprimé ses condoléances à la famille des victimes. Selon les médias québécois, le couple venait de Saint-Côme-Linière, dans la région de Chaudière-Appalaches, à environ 120 km au sud-est de Québec.

La Presse canadienne

## Trudeau déclenche une partielle dans le comté de Nanaimo-Ladysmith

OTTAWA — Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, a annoncé dimanche le déclenchement d'une élection partielle dans Nanaimo-Ladysmith, en Colombie-Britannique. Le scrutin se déroulera le 6 mai. L'ancienne députée de la circonscription, la néo-démocrate Sheila Malcolmson, avait démissionné en janvier après s'être présentée sur la scène provinciale. Plusieurs autres élus du parti de Jagmeet Singh ont décidé de ne pas être candidats aux élections fédérales d'octobre. Parmi ceux-ci, on retrouve les députés québécois Roméo Saganash (Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou), Hélène Laverdière (Laurier-Sainte-Marie), Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga) et Anne Minh-Thu Quach (Salaberry-Suroît). Bob Chamberlin, un conseiller en chef d'une Première Nation établie sur l'île de Gifford, au nord-ouest de l'île de Vancouver, a dit qu'il avait l'intention de briguer l'investiture néo-démocrate dans la circonscription de Nanaimo-Ladysmith. En 2015, M<sup>me</sup> Malcolmson l'avait emporté en obtenant 33,2 % des suffrages exprimés. Elle avait devancé le candidat libéral par plus de 6800 voix.

La Presse canadienne

## MÉDIAS

## Blanchet demande à Trudeau de dénoncer une chroniqueuse de CBC

MYLÈNE CRÉTE  
À TROIS-RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a appelé le gouvernement fédéral à intervenir dans le contenu journalistique publié en ligne par le diffuseur public, CBC, en raison d'une chronique jugée anti-Québec, avant de tempérer ses propos.

Dans un gazouillis publié samedi soir, il a écrit que son parti « ne lâchera jamais le gouvernement Trudeau tant qu'il ne dénoncera pas son employée à la @ombudsmanrc@CBC! ».

Il a ensuite indiqué dans un autre gazouillis dimanche qu'il allait lui-même écrire à l'ombudsman, puis enjoignait au premier ministre Justin Trudeau de commenter la situation, en ajoutant que Radio-Canada l'aurait « licencié en 15 min » s'il s'était retrouvé dans une situation similaire lorsqu'il était commentateur à l'émission *Les ex*.

Il a également précisé sur Twitter « qu'[à] aucun moment » il n'avait « demandé que @JustinTrudeau mette l'odieuse chroniqueuse à pied ».

M. Blanchet réagissait à une chronique, publiée par CBC vendredi, dans laquelle la chroniqueuse Robyn Urback dénonce la réaction « tiède » du premier ministre Justin Trudeau au projet de loi caquiste, qu'elle décrit comme une proposition « carrément raciste » qui incitera les Québécois « à se faire justice » pour l'appliquer.

« Ça va rebondir au Parlement, et j'espère que le premier ministre Justin Trudeau a des "mosus" de bonnes réponses à nous donner, parce que je trouve ça absolument inacceptable qu'une société d'État puisse caution-



ner des propos qui associent la nation québécoise à du terrorisme. »

Invité par *Le Devoir* à réagir dimanche en marge du Conseil national du Parti québécois, le chef intérimaire péquiste, Pascal Bérubé, a dit ne pas croire que le gouvernement Trudeau doit s'en mêler, même s'il partage l'indignation de M. Blanchet.

« Je pense que les politiciens ne devraient pas intervenir, à moins de cas extrêmes, dans tout ce qui est télécommunications, a-t-il affirmé. Moi, je serais mal à l'aise qu'un premier ministre ait à intervenir. Il a à le faire sur le plan budgétaire en envoyant un certain nombre de signaux. Pour le reste, je pense que, quand des propos sont abusifs, notamment ceux de M<sup>me</sup> Urback, ils méritent d'être dénoncés. Il y a des instances pour ça. »

Il a cité en exemple l'ombudsman de CBC, auprès duquel les citoyens peu-

**Yves-François Blanchet a indiqué dans un autre gazouillis dimanche qu'il allait lui-même écrire à l'ombudsman de CBC.**

ADRIAN WYLD  
LA PRESSE  
CANADIENNE

vent déposer une plainte, tout en prenant ses distances par rapport à la proposition du chef bloquiste, et a appelé le diffuseur public « à s'autoréguler ».

« Ces propos-là, comprenons-nous bien, je les dénonce haut et fort, a-t-il précisé. C'est inacceptable. C'est une incompréhension. »

CBC/Radio-Canada est une société d'État gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres nommés par le gouvernement fédéral.

Le bureau du ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, à qui le diffuseur public remet son rapport annuel, a répondu à Yves-François Blanchet dans un courriel envoyé au *Devoir*.

« La liberté de presse, c'est la base de notre démocratie, a écrit l'attaché de presse du ministre, Simon Ross. Au lieu de faire comme les conservateurs de Scheer et de Harper et d'attaquer l'indépendance et la crédibilité des journalistes, le Bloc québécois devrait la défendre. Qu'on soit d'accord ou non, ce n'est pas aux politiciens de dire aux journalistes quoi écrire ou ne pas écrire. »

La société d'État a répondu aux critiques en fin de journée dimanche. « Robyn Urback a écrit un texte d'opinion sur l'interdiction de signes religieux proposée par le gouvernement du Québec qui fait l'objet d'un débat. Dans la section opinion, les chroniqueurs peuvent adopter un point de vue pourvu qu'ils argumentent avec des faits », a écrit la chef des relations publiques de CBC, Kerry Kelly, dans un courriel.

Elle a ajouté que CBC News « s'assurait que la couverture d'enjeux controversés soit équilibrée au fil du temps », comme l'indiquent ses normes et pratiques journalistiques, disponibles en ligne.

## L'inaccessible médaille olympique

## HARVEY

SUITE DE LA PAGE A 1

succès a eu lieu à Lahti, en février 2017, avec une victoire sur 50 km, un parcours sur lequel Harvey a devancé « cinq Norvégiens, quatre Russes, quatre Finlandais et tous les autres », avait illustré le sportif à Radio-Canada.

Alex Harvey n'aura toutefois pas réussi à mettre la main sur une médaille olympique, arrivant au bas du podium à Vancouver lors du sprint par équipe. Il termina aussi quatrième récemment, à Pyeongchang, en 2018, lors du 50 km. Le fondeur canadien avait alors lancé à la télé que « se faire battre par deux Russes aux Jeux olympiques quand tu termines quatrième, ce n'est pas facile », évoquant les rumeurs de dopage qui planaient lourdement sur la Russie.

## Remerciements

« C'est juste fou pour moi de terminer comme ça, à Québec, avec finalement deux podiums pendant les finales de la Coupe du monde », a affirmé Harvey, et ce, après une année qu'il a lui-même qualifiée de « rock and roll ».

« Je voudrais remercier la foule, parce que sans les milliers de personnes ici présentes pendant tout le week-end, je n'aurais probablement pas pu skier comme ça », a souligné Alex Harvey.

## Un gentleman

En quelque dix ans de compétition, le skieur a réussi à se hisser parmi l'élite de ce sport au pays et à l'international. S'il n'a pas pu décrocher de médaille olympique, le sportif dit avoir « toujours réussi à répondre présent » lors des Tour de ski et des Mondiaux. Il a

aussi tenu à souligner l'apport au sport de ses compatriotes canadiens : « On est plusieurs à avoir eu de belles carrières, en commençant par mon père, Becky [Scott], Sara [Renner], Chandra [Crawford], Devon [Kershaw] et moi. »

L'influence d'Alex Harvey sur le ski est d'ailleurs indéniable, selon le directeur général de Ski de fond Canada, Shane Pearsall. « Il a eu un gros impact au Québec, et aussi dans le reste du pays dans une moindre mesure, assure M. Pearsall. Dès que tu as un Canadien sur le podium, les gens le remarquent, les jeunes aussi, et ça soulève le sport. »

M. Pearsall, qui voit en Harvey un gentleman, raconte qu'après sa course ce dimanche, « [Alex] a signé des autographes longtemps. Même en train de manger, il prenait le temps de parler aux gens en signant des autographes ! C'est un grand homme en dehors de la piste, et sur la piste il est un des meilleurs au monde. »

## Un mode de vie

La suite des choses se déroulera en partie sur les bancs d'école pour Alex Harvey, qui compte bien terminer son baccalauréat en droit. Il aimerait aussi fonder une famille avec sa conjointe, Sophie Ringuet.

Si le skieur ne se voit pas dans le rôle d'entraîneur — un travail qu'il estime davantage destiné à ceux « qui en ont

**C'est juste fou pour moi de terminer comme ça, à Québec, avec finalement deux podiums pendant les finales de la Coupe du monde**

ALEX HARVEY

4<sup>e</sup>

**C'est la place à laquelle Alex Harvey s'est hissé au 50 km lors de sa participation à ses derniers Jeux olympiques, à Pyeongchang, en 2018.**

bavé un peu plus que ceux qui se sont rendus au top » —, Harvey aimerait redonner à son sport, tant que cela n'implique pas trop de déplacements, un des aspects qui a usé le sportif durant les dernières années.

« J'aimerais ça être impliqué, surtout [pour] trouver des idées pour casser le moule du développement et avoir de nouvelles idées », a-t-il lancé en conférence de presse.

L'été dernier, d'ailleurs, Alex Harvey est allé rencontrer la « nouvelle génération d'athlètes », raconte Shane Pearsall, « pour faire part de sa vision, de trucs de course et d'entraînement. Il est un pur professionnel ».

Alex Harvey a d'ailleurs insisté devant les médias sur les sacrifices que demande le ski de fond, qualifiant son sport de « mode de vie ». N'ayant lui-même pas été, dans sa jeunesse, le meilleur de son sport — pas même au sein de sa propre famille, a-t-il avoué en riant —, Harvey a tenu à dire aux jeunes « que c'est possible, et que si tu fais les bonnes choses à tous les jours pendant quatre, cinq, six ans, tu as une chance de te rendre au plus haut niveau ».

## Le monde réel

Conscient qu'il est depuis quelques années au « centre d'un petit monde » qui s'occupait de tout pour lui, Alex Harvey se tourne maintenant vers le retour à ce qu'il a appelé « le monde réel ».

Et s'il est convaincu que les nouveaux défis qui l'attendent devraient lui donner bien de la satisfaction, Harvey convient que « ça ne sera pas autant d'émotion et d'adrénaline [que] quand tu passes le fil d'arrivée, comme aujourd'hui, comme hier [samedi], que [quand] t'as tout laissé sur la piste, que t'es dans les trois meilleurs, que tu vas être récompensé sur le podium, et que t'as une foule qui crie avec toi depuis quatre heures. Ça va être difficile de revivre ça, il faut que je réajuste mes attentes! »

D'autant qu'il n'existe pas de partage parfait pour les montées et les descentes de la vie en dehors des pistes.

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2019-03-23

649 03 06 20 19  
22 23 24 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 41198269-02

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

Quebec 49 20 23 27 43  
28 29 46 compl.

Extra 9754701

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2019-03-22

01 03 20 21 27 28 44 compl. 43

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$ + MAXMILLIONS 2 lots de 1 million \$ (approx.) 4117544

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## III SANTÉ PUBLIQUE

## Taxer le sucre, une stratégie efficace ?

**Alertés par l'épidémie mondiale d'obésité, plusieurs pays songent à taxer les boissons sucrées ou à interdire les distributeurs en milieux scolaires et sportifs. À la surprise générale, l'Organisation mondiale de la santé n'a pas appuyé cette solution en juin dernier, les avis « étant contradictoires ». Mais que disent les études ?**

ANNIE LABRECQUE  
AGENCE SCIENCE-PRESSE

Ces dernières années, plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, la France et le Mexique, ont mis en place une taxe sur les boissons sucrées afin de décourager les mauvaises habitudes alimentaires et de prévenir, entre autres problèmes de santé, le diabète et l'obésité. Est-ce une stratégie efficace ?

### L'origine de l'idée

L'idée de taxer le sucre, en ciblant notamment les boissons gazeuses et les jus de fruits additionnés de sucre, n'est pas nouvelle. La Norvège et le Danemark ont été parmi les premiers à instaurer cette taxe en 1922 et en 1930 ; il s'agissait toutefois à cette époque de décisions économiques. Ce ne sera qu'en 2011 que des pays, à commencer par la Hongrie, imposeront une taxe par souci de santé publique. Ils sont maintenant une trentaine.

En 2016, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) incitait d'ailleurs les différents gouvernements à adopter cette mesure fiscale. « Tout comme la taxation du tabac contribue à réduire la consommation de tabac, la taxation des boissons sucrées peut contribuer à réduire la consommation de sucre », lisait-on au terme d'un rapport consacré à une analyse comparative des politiques fiscales.

### Qu'en dit la recherche scientifique ?

Certaines données semblent aller dans le sens des promoteurs de cette mesure. Par exemple, d'après une méta-analyse publiée en 2013 dans *BMC Public Health*, qui a examiné neuf études, les auteurs remarquent que, quand on applique une taxe sur les boissons sucrées, la consommation de lait et d'autres boissons plus saines tend à augmenter.

À l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), des chercheurs ont scruté les études empiriques sur l'effet de la taxation des boissons sucrées à Berkeley, une ville californienne, et au Mexique. « On observe une diminution de l'achat de boissons sucrées », confirme Marie-Claude Paquette, diététicienne et conseillère scientifique spécialisée à l'INSPQ, qui est coauteure du document « Analyse d'une politique publique : la taxation des boissons sucrées », publié en 2018.

# 10%

**L'OMS recommande de limiter à moins de 10% l'apport calorifique quotidien issu des sucres libres. Ceux-ci incluent les sucres ajoutés aux aliments et aux boissons par le fabricant, le cuisinier ou le consommateur, ainsi que les sucres naturels présents dans le miel, les sirops, les jus de fruits et les jus de fruits à base de concentré.**

Toutefois, de là à avancer qu'une taxe sur les boissons sucrées aide à prévenir le diabète et l'obésité, il y a un grand pas à faire. « Il n'y a pas d'étude qui va aussi loin pour démontrer les effets positifs de la taxe. Possiblement parce que ce sont des initiatives récentes et que ces effets se mesurent à long terme », indique M<sup>me</sup> Paquette.

Comme le concluait d'ailleurs la méta-analyse de *BMC Public Health*, « les quelques études disponibles donnent à penser que des prix plus élevés sur les boissons sucrées pourraient entraîner de légères réductions de poids dans la population », mais des recherches futures sont nécessaires pour comprendre les conséquences d'une telle taxe.

« C'est difficile de faire un lien entre un aliment, même si on le consomme quotidiennement, et le développement, par exemple, de l'obésité sur une longue période. Parce que c'est une condition complexe influencée par l'alimentation, mais également par l'activité physique, le stress, la génétique », ajoute M<sup>me</sup> Paquette.

### Un signal fort

Au bout du compte, cette décision d'imposer une taxe sur les boissons sucrées serait un choix politique plutôt que scientifique. Les pays qui introduisent cette taxe lancent un signal fort à la population, souligne Marie-Claude Paquette. L'attention médiatique et le débat qui sera effectué autour de la taxe conduiront les individus à se poser des questions et à être davantage sensibilisés. Et, qui sait, à changer leurs habitudes alimentaires.

Mais il faudra bien plus qu'une taxe sur les boissons sucrées pour venir à bout des problèmes de santé reliés au surplus de sucre. « La taxe sur les boissons sucrées doit faire partie d'une série de mesures, comme promouvoir la consommation d'eau, assurer un accès à des aliments sains et améliorer la qualité de l'alimentation dans son ensemble », souligne la chercheuse de l'INSPQ.

### Verdict

La taxe sur les boissons sucrées pourrait avoir comme effet de diminuer leur consommation, sans pour autant qu'on puisse affirmer que cette mesure ferait diminuer le taux d'obésité.

### Les Canadiens et le sucre

Chaque Canadien consomme **110 g de sucre en moyenne par jour**.

Les boissons (lait, jus, etc.) comptent pour : **44%** du sucre consommé par les enfants et les adolescents

**35%** de celui consommé par les adultes

Source: Statistique Canada (2011)



Des représentants de la presse couvrant, le 7 décembre, le procès de la directrice financière de Huawei à l'extérieur de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Cette affaire a mis en lumière le fossé entre les régimes canadien et chinois, selon Jonathan Manthorpe. DON MACKINNON AGENCE FRANCE-PRESSE

# Prudence face à la menace médiatique de la Chine

Reporters sans frontières s'inquiète d'un « nouvel ordre mondial des médias » que tente d'instiller l'empire du Milieu

PHILIPPE PAPINEAU  
LE DEVOIR

Estimant que « la propagande "à la chinoise" concurrencera peu à peu le journalisme tel que nous le connaissons », et ce, même en dehors des frontières du pays de Xi Jinping, Reporters sans frontières (RSF) sonne l'alarme. Dans un nouveau rapport, l'organisation souligne à coup d'exemples publics que la Chine s'active à établir un « nouvel ordre mondial des médias ».

Le rapport de RSF multiplie les cas de figure d'une Chine qui étend lentement mais sûrement ses tentacules médiatiques et technologiques en dehors du pays.

La liste des exemples est déjà longue, selon RSF : création d'événements internationaux — comme la Conférence mondiale d'Internet — pour mettre en valeur sa vision des médias et du Web, expansion internationale d'entreprises high-tech chinoises, prise de parole agressive d'ambassadeurs contre des journalistes un peu partout dans le monde, dont récemment en Suède.

La Chine, placée au 176<sup>e</sup> rang sur 180 au classement 2018 de la liberté de la presse de RSF, commence aussi à déployer des antennes médiatiques un peu partout, souligne donc le rapport.

Le gouvernement « a massivement investi pour se doter de médias capables d'atteindre le public étranger, écrit RSF. Le pari est réussi : le groupe audiovisuel CGTN diffuse ses programmes dans 140 pays, et la radio internationale chinoise produit des émissions en 65 langues ».

RSF souligne aussi la pratique, par la Chine, de « la politique du cheval de Troie pour développer sa propagande dans les médias étrangers », et ce, grâce « à l'aide de publiereportages et de publicités ciblées » aux apparences inoffensives, mais « qui permettent au régime de Pékin de distiller sa propagande auprès des élites du monde entier. » Des journaux comme le *Wall Street Journal*, le *Daily Telegraph*, le *Figaro* ou *Mainichi Shimbun* sont cités dans le rapport.

### Changer le journalisme ?

« On sait tous que la situation de la liberté de la presse en Chine s'est beaucoup dégradée ces dernières années, mais le monde n'a pas encore pris la mesure de l'influence que le pouvoir chinois a développée à l'étranger », lance au téléphone l'auteur du rapport de RSF, Cédric Alviani, installé à Taiwan.

Il est impératif, selon lui, que les médias s'intéressent à ce phénomène et à ses répercussions, car à ses yeux, « si les démocraties ne réagissent pas, dans

**Le Parti communiste chinois, d'une façon ou d'une autre, a pris depuis quelques années le contrôle éditorial de la plupart des médias de langue chinoise au Canada**

JONATHAN MANTHORPE



les dix ou vingt prochaines années, il se peut que le modèle dominant dans les médias ce soit le modèle chinois ».

D'où l'utilisation par l'organisation de l'expression « nouvel ordre mondial des médias ». « On n'est plus dans la Chine qui vend sa propagande, on est dans la Chine qui veut changer la définition du journalisme », tranche M. Alviani.

Ces actions, toutes publiques, dont parle le rapport s'inscrivent aussi dans un contexte où les médias sont en transition et fragilisés, précise M. Alviani. « Et quand la Chine arrive et donne 250 000 \$ pour imprimer un supplément de promotion de la Chine dans votre journal, c'est difficile à refuser. On est dans une situation où le pouvoir chinois peut utiliser son influence économique et politique. »

Le vétéran journaliste Jonathan Manthorpe, qui a travaillé de longues années comme correspondant en Chine, parcourt le Canada depuis quelques semaines pour parler de son plus récent livre tout à fait de circonstance, *Claws of the Panda: Beijing's Campaign of Influence and Intimidation in Canada*.

« Le Parti communiste chinois, d'une façon ou d'une autre, a pris depuis quelques années le contrôle éditorial de la plupart des médias de langue chinoise au Canada, raconte-t-il au *Devoir* de son domicile de Victoria, en Colombie-Britannique. Des fois, c'est très direct, mais souvent, c'est plus insidieux. Et comme les propriétaires font souvent des affaires avec la Chine, ils sont très peu enclins à publier des choses qui pourraient nuire à leurs relations d'affaires là-bas. »

Les conséquences pour le Canada sont importantes, aux yeux de Manthorpe, surtout pour les nouveaux arrivants chinois, qui parlent peu ou pas anglais et qui dépendent souvent des

médias publiés dans leur langue maternelle. « C'est un gros problème social, car [les immigrants chinois] n'ont pas la même compréhension de nos institutions. »

### Sujets tabous

Selon le chercheur postdoctoral en histoire à l'Université de Montréal Carl Déry, des organisations comme le réseau d'instituts culturels et linguistiques chinois Confucius s'inscrivent dans ce phénomène.

« Il y a plein de cas à travers le monde où il y a eu des scandales sur l'information véhiculée dans les instituts Confucius, comme des conférences où des sujets ne peuvent pas être abordés : le lien historique avec Taïwan, les événements de 1989 à Tiananmen, le Falun Gong, les camps de travail, les Ouïgours, explique M. Déry. Ce sont des sujets tabous, parce que le message doit concorder avec la vision du Parti communiste. »

Si cette vision du journalisme au service du Parti communiste ne date pas d'hier, souligne M. Déry, elle s'est intensifiée dans les dernières années. « Il y a cette volonté de contrôle qu'on peut retrouver à différents moments de l'histoire, mais une des particularités aujourd'hui, c'est Internet. C'est un monstre qui fait peur pour un gouvernement qui veut contrôler l'information. »

### Un éveil

Que faire, après tout ça ? « Sortir de notre naïveté », croit Cédric Alviani, qui conçoit néanmoins qu'il est difficile pour les démocraties de réagir dans des cas du genre, car « elles doivent conserver leur identité de démocratie et c'est aussi l'ouverture aux médias ».

Jonathan Manthorpe, lui, estime que l'affaire Huawei au Canada aura au moins « forcé les politiciens canadiens à reconnaître qu'on ne partageait pas beaucoup de valeurs avec le régime chinois ». Mais la solution ne risque pas d'être politique, croit-il, soulignant qu'il est toujours délicat de voir les gouvernements « interférer dans les affaires des médias ».

Reste que pour le chercheur Carl Déry, il faut aussi savoir regarder plus près de nous quand il est question de contrôle des gens et d'information. « Est-ce que la Chine fait quelque chose de différent de ce que les États-Unis font ? En matière de contrôle de l'information, on est déjà "monitorés" à plein régime, souligne-t-il. Oui, il y a quelque chose d'inquiétant, mais ça ne doit pas être dirigé uniquement contre la Chine, mais sur le contrôle de l'information de manière générale. »

## III TAXIS

## Aussi douloureux qu'inévitable

L

JEAN-ROBERT SANSFAÇON



e ministre des Transports dans le gouvernement de la CAQ, François Bonnardel, a été rapide à proposer un projet de réforme de l'industrie du taxi. Et les propriétaires de taxis n'ont pas mis de temps à réagir non plus : mobilisation, déclarations de guerre, grèves... La colère gronde à l'idée d'une déréglementation partielle et des pertes financières pour ces détenteurs de permis, dont certains ont dû emprunter 100 000 \$ et même 200 000 \$ pour exploiter une voiture de taxi.

Le projet de loi 17 propose des changements majeurs en éliminant la nécessité de posséder un permis de propriétaire et de chauffeur classe 4c, lesquels sont remplacés par de simples « attestations de qualification » délivrées par la SAQ ou par un « répondant », par exemple Diamond, Taxi Coop, Uber ou Éva, cette nouvelle PME québécoise qui entend concurrencer Uber.

Il n'y aura donc plus qu'une seule catégorie de chauffeurs, que celui-ci conduise un taxi à son compte ou pour quelqu'un d'autre, ou qu'il soit affilié à un répondant responsable de voir à la sécurité et au respect de la nouvelle réglementation.

En revanche, deux catégories de véhicules offriront le service selon une tarification différente : le taxi traditionnel, avec son dôme, qui aura seul le droit de prendre des passagers dans la rue ou à des stations de taxis et dont les tarifs calculés par taximètre seront toujours fixés par la Commission des transports ; puis le transporteur à « tarification dynamique », comme Uber et Éva. Si Téo Taxi avait survécu, elle aurait pu faire ce choix.

La réaction des acteurs de l'industrie est vive devant les changements proposés par le projet de loi 17, on le comprend. Tout le monde a ressenti de la colère devant le sans-gêne et la détermination de la multinationale Uber à bafouer les règles, jusqu'à la mise en place d'un projet pilote, il y a deux ans.

Pour certains, il aurait suffi de rejeter tout compromis pour chasser Uber du paysage québécois. Pour d'autres, l'arrivée d'Uber, bientôt suivie par l'expérience de Téo Taxi, avait le mérite de sortir l'industrie de son état de sclérose avancée.

Avec le temps, il est devenu évident qu'il ne suffirait pas de jouer les gendarmes et d'élever des frontières dans cette nouvelle économie du Web à laquelle adhère avec enthousiasme une clientèle croissante, jeune et bien branchée. Bientôt, ce sera au tour de la voiture autonome de bouleverser l'industrie.

Il ne restait plus comme option qu'à légiférer pour apprivoiser la bête en réglementant son fonctionnement et ses obligations réglementaires et fiscales dans un environnement en mutation.

•••••

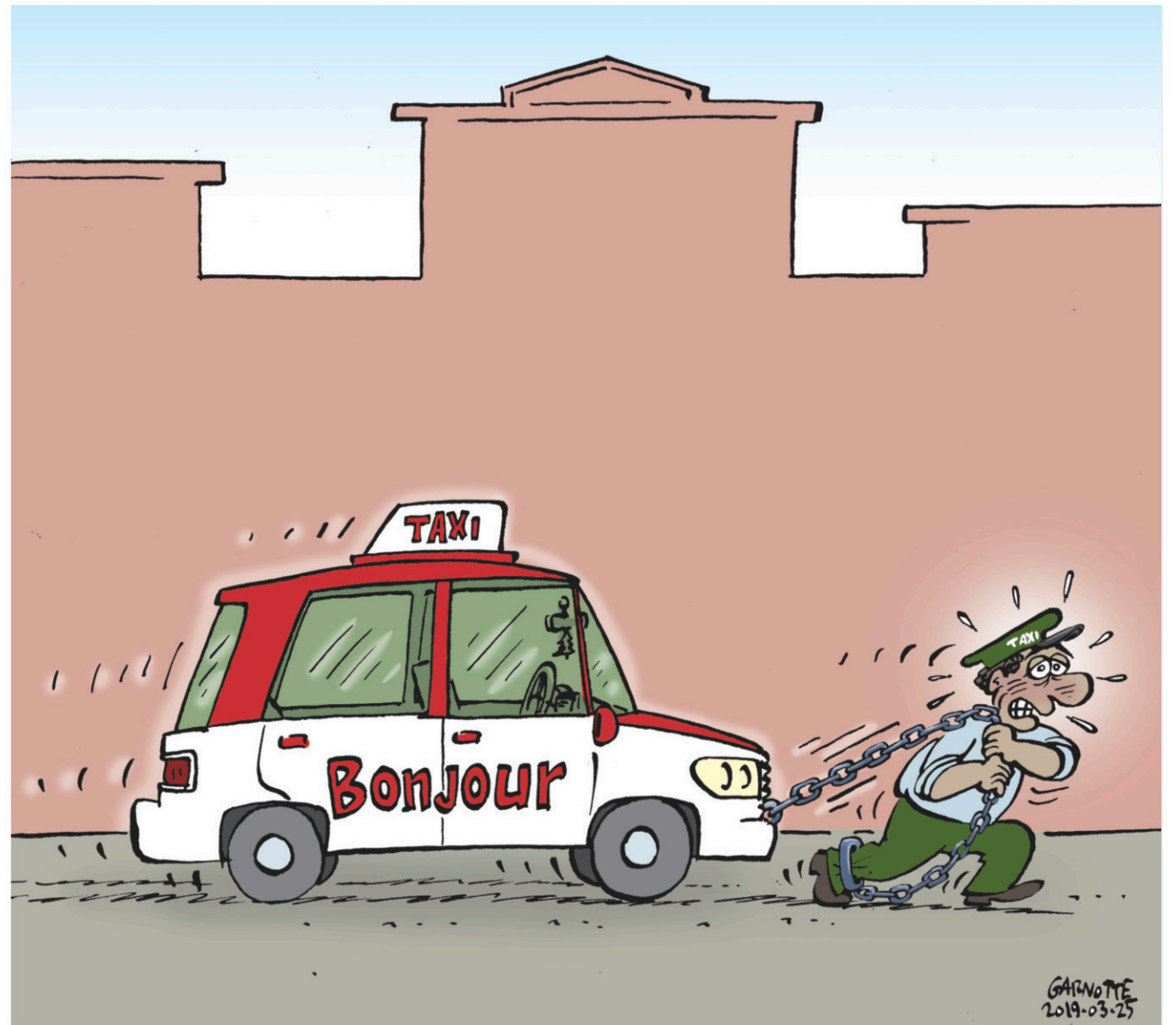
Le précédent gouvernement avait versé 250 millions de dollars pour compenser la perte de valeur des permis de propriétaire de taxi causée par l'entrée en scène d'Uber. Le budget de la semaine dernière ajoute une autre tranche de même importance. Mais cela ne suffira pas puisqu'en abolissant le système de quotas qui limitait le nombre de véhicules dans une région, la valeur des 8000 permis en circulation tombe à rien.

Tous ces permis de propriétaire de taxi (à ne pas confondre avec les 17 000 permis de chauffeur qui ne sont pas échangeables) n'ont pas la même valeur, leur prix étant variable, sur un marché secondaire, selon l'offre et la demande.

On ne peut pas tenir l'État entièrement responsable de cet état de fait, puisque ces permis ont été délivrés pour une poignée de dollars à l'origine. Ce sont les propriétaires de taxis eux-mêmes qui ont créé et alimenté le marché secondaire d'échange de permis au fil des ans. De même en est-il des permis de garderies subventionnées, qui s'échangent à gros prix sur le marché secondaire et dont la valeur chuterait radicalement si l'État modifiait les règles ou éliminait le financement de ces garderies.

En décidant aujourd'hui de mettre fin à l'obligation de posséder un permis de taxi soumis à des quotas, le gouvernement intervient indirectement dans ce marché secondaire. C'est donc pour des motifs humanitaires qu'il devrait mieux dédommager ces propriétaires, surtout les propriétaires-chauffeurs individuels qui n'exploitent qu'un seul véhicule, en injectant une troisième dose de 250 millions financée à même la contribution obligatoire qui sera bientôt ajoutée au tarif de chaque course, quitte à augmenter cette dernière.

On évalue encore mal les tenants et aboutissants du projet de loi 17. Le ministre lui-même semble de cet avis puisqu'il entend s'y prendre par étapes dans l'introduction des changements. Mais changements il y aura de toute façon, dans cette industrie comme dans toutes les autres industries de services à l'ère d'Internet et du téléphone intelligent, dont on commence à peine à entrevoir les conséquences sur la vie des entreprises autant que celle des consommateurs.



## LETTRES

## Aide municipale à mourir...

Le village de Pointe-Claire est l'un des deux derniers qui restent sur l'île de Montréal. Témoin de l'histoire de l'île de Montréal, il est toujours debout et bien vivant.

Or, le jeudi 21 mars 2019 à minuit moins une, trois élus de la ville de Pointe-Claire (membres du comité de démolition) ont accepté qu'une copropriété de 15 logements soit érigée en lieu et place du Pionnier, en plein cœur du village. L'édifice proposé va à l'encontre du plan particulier d'urbanisme dont la ville s'était dotée en 2016 et, de ce fait, signe l'arrêt de mort du village.

Les craintes bien réelles exprimées pendant plusieurs heures par des centaines de citoyens présents (ce groupe de dissidents ayant été qualifié de « la roue grinçante du carrosse » par le maire de Pointe-Claire, John Belvedere), lors de la réunion du comité de démolition jeudi soir dernier, n'ont pas été écoutées. Cela n'a pris que 15 minutes au comité pour rendre sa décision : le projet est approuvé. Il ne fait maintenant plus aucun doute que le projet devait l'être bien avant la réunion, laquelle avait sans doute pour seul but de donner un semblant d'apparence de consultation publique, alors que seuls les intérêts financiers du projet ont été considérés.

Ce matin au réveil, j'ai entendu mon vieux village me souffler à

l'oreille qu'il n'était pas prêt à s'en aller, qu'il ne voulait pas mourir. Comment, quelques mortels de passage qui n'y vivent même pas pouvaient-ils décider du moment de sa mort ? Après tout, mon vieux village a réussi à survivre jusqu'à aujourd'hui, malgré un incendie majeur et bien d'autres tentatives d'homicides volontaires visant à le rajeunir, à le moderniser ou à le maquiller.

C'est vrai que son âge se compte par centaines, c'est dire ! Et même imparfait, le village de Pointe-Claire demeure un vrai village, avec un cœur, une âme, et des édifices à hauteur de citoyens.

Mon vieux village se souvient de sa première école, de son moulin, de la croix du voyageur (toujours en place). Mon vieux village, malgré son âge, sait faire de la place à ses arrière-arrière-arrière-petits-enfants. Il les regarde avec fierté jouer au soccer, au tennis ou au hockey dans le parc Bourgeau. Avec douceur, en vrai grand-père, il prend la main des tout-petits pour les emmener goûter une crème glacée. Mon vieux village aime, aux premiers rayons de soleil, voir se croiser des amis et des voisins sur ses trottoirs ou prendre un café sur une de ses terrasses. Et mon vieux village a les yeux pétillants quand il observe tous ces jeunes aventuriers faire du cerf-volant sur son lac, été comme hiver. Mon vieux village est content que des familles aient décidé d'élever leurs enfants tout près de lui, près de son cœur. C'est justement cette vie qui le conserve en

beauté. Mon vieux village me dit qu'il est encore jeune et qu'il n'a pas besoin de chirurgie plastique pour rester vivant. Mon vieux village me dit surtout :

*Je sais que, si l'on tente sur moi une greffe de 15 condos, je ne survivrai pas ! Ce sera la fin pour moi. Mais je ne suis pas prêt à partir. Alors, pourquoi, pourquoi ?*

*Qui peut stopper l'aide municipale à mourir dont je ne veux pas ?*

*Qui peut aider ceux et celles qui m'aiment, malgré mon âge, et qui me trouvent encore assez attirant et accueillant ?*

*Qui a ce pouvoir de me protéger pour que je puisse encore raconter, longtemps, mon histoire à d'autres générations ?*

*Ceci est un appel à l'aide.*

*Est-ce que quelqu'un m'entend ?*

Hélène Cantin  
Le 24 mars 2019

## CHSLD : 900 lits pour dormir en paix ?

L'annonce de l'ajout de 900 lits en CHSLD m'inquiète plus qu'elle me rassure. Sans assurance qu'il y aura du personnel qualifié, bien rémunéré, valorisé, reconnu et soutenu pour veiller au bien-être et à la santé des personnes qui occupent ces lits, je me demande si on peut réellement dormir sur nos deux oreilles. Certains politiciens pourront dormir en paix, mais ce ne sera pas le cas des personnes hébergées, ni de leurs proches.

Claude L. Normand  
Gatineau, le 23 mars 2019

## LIBRE OPINION

## Christchurch : le manque d'action du gouvernement Trudeau mis en lumière

Nathalie Provost

Survivante de la tuerie à l'École polytechnique de Montréal  
Boufeldja Benabdallah  
Vice-président du Centre culturel islamique de Québec  
Heidi Rathjen  
Diplômée de Polytechnique et coordonnatrice de PolySeSouvient

L'action rapide du gouvernement néo-zélandais à la suite du massacre de Christchurch met en lumière le manque flagrant de courage politique manifesté jusqu'à présent par le gouvernement libéral canadien face à la tragédie à la grande mosquée de Québec il y a plus de deux ans, qui a été commise avec le même type d'armes d'assaut légalement disponibles que celles utilisées pour tuer 50 Néo-Zélandais innocents.

À peine une semaine après l'at-

taque sur leur territoire, la première ministre, Jacinda Ardern, a annoncé l'interdiction imminente de « toutes les armes semi-automatiques de style militaire », de « tous les fusils d'assaut », de « tous les chargeurs à grande capacité » et de « tous les accessoires ayant la capacité de convertir une arme à feu en arme semi-automatique de type militaire ». Elle a également pris une ordonnance de reclassification pour les armes semi-automatiques afin de dorénavant empêcher leur vente à la plupart des détenteurs de permis actuels.

En s'engageant aussi rapidement à interdire les types d'armes et accessoires qui facilitent une telle violence extrême, M<sup>me</sup> Ardern a démontré courage et leadership face aux atrocités commises contre sa communauté musulmane tout en priorisant l'inté-

**Justin Trudeau devrait respecter nos valeurs communes de paix et de bonne gouvernance et suivre l'exemple de la première ministre Ardern**

rêt de la population générale.

Pourtant, ici au Canada, 29 ans après Polytechnique, 12 ans après Dawson, 4 ans après le meurtre de trois agents de la GRC à Moncton et 2 ans après le massacre dans la mosquée de Québec — tous perpétrés à l'aide d'armes de poing ou d'assaut légales —, les libéraux hésitent encore sur les mesures à prendre face à ce type d'armes.

Cela, malgré l'élection majoritaire d'un gouvernement sur la base de la promesse de « débarrasser nos rues des armes de poing et des armes d'assaut » !

Qu'attend donc le gouvernement Trudeau ? Six morts, cinq blessés et vingt-cinq traumatisés, y compris des enfants, en moins de 2 minutes avec une arme légalement acquise, ne constituent-ils pas une raison suffisante pour agir ? De combien d'autres sommets, consultations et débats internes le gouvernement aura-t-il encore besoin ?

Le gouvernement est bien conscient du phénomène croissant d'organisations de type milice au Canada, qui utilisent des armes d'assaut légales pour mener des exercices militaires en forêt afin de se préparer à une « guerre » contre des ennemis imaginaires. Cela devrait être une urgence nationale. Or jusqu'à maintenant, les Canadiens n'ont eu droit qu'à des excuses, des délais et des détournements du débat en lien avec l'accès légal aux armes de guerre.

## III POLITIQUE

## Le parti bouc émissaire des indépendantistes

Pour les idéologues, le Parti québécois est responsable de l'affaiblissement du mouvement indépendantiste

Mario Simard

Chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi

Dans *La violence et le sacré*, René Girard nous explique que la communauté « accablée par quelque désastre auquel elle est incapable de remédier se jette volontiers dans une chasse aveugle au bouc émissaire ». Il renchérit en affirmant : « Les hommes veulent se convaincre que leurs maux relèvent d'un responsable unique dont il sera facile de se débarrasser. » Voilà peut-être la logique qui dirige l'action et la pensée d'une partie de la communauté indépendantiste aujourd'hui. Si on ne trouve pas de solution à l'affaiblissement du mouvement indépendantiste, on trouve cependant un responsable. Après la défaite de 1995, le bouc émissaire tout désigné, c'est le PQ.

Le bouc émissaire est généralement celui sur qui on transfère toutes les responsabilités, celui qui est coupable même de ce qui ne relève pas de lui. Les OUI Québec proposent une feuille de route commune sur l'indépendance, elle est rejetée par QS, la faute en revient au PQ. Si la logique du bouc émissaire est respectée par l'attitude de QS, ce parti a cependant fait apparaître au grand jour le véritable problème du mouvement. Il s'explique par l'attitude des idéologues, qui constituent une part non négligeable de la communauté indépendantiste. L'idéologue est celui qui vit dans un monde d'idées sans jamais vouloir confronter celles-ci à la réalité. S'il est constamment dans la vertu affirmant vouloir fédérer, coaliser et unir, ces vœux pieux tiennent dans la mesure où ses idées ne sont jamais remises en question.

En effet, les idéologues ont cette fâcheuse tendance à concevoir le compromis comme une compromission, de sorte que l'indépendance devient possible pour autant qu'elle soit de gauche écologiste et ouverte à la diversité. Pour d'autres, elle est conditionnée à la laïcité de l'État et à la création de richesse. Pour cette absence de consensus sur la voie à suivre pour réaliser l'indépendance, il faut trouver un fautif et celui qui cherche le compromis devient tout désigné puisqu'on n'y parvient jamais. Le bouc émissaire a ceci de réconfortant pour l'idéologue qu'il lui permet de se dégager de ses responsabilités; si ses



À l'heure actuelle, si le PQ venait à disparaître, il n'y aurait pas plus de conjoncture favorable à l'union de tous les souverainistes.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

actions se soldent par l'effritement du mouvement, il pourra toujours dire que ce n'est pas de sa faute.

Sûr de lui-même, l'idéologue ne doute jamais, il détient la voie à suivre, les autres n'ont qu'à se soumettre ou disparaître. En ce sens, l'idéologue manque cruellement d'humilité puisqu'il se voit, sans l'admettre, comme un sauveur. De la sorte, il peut affirmer sans sourciller qu'il faut unir le mouvement tout en contribuant à le diviser par des gestes de rupture. Ici, l'idéologue se transforme en opportuniste en répétant haut et fort que le mouvement doit cesser de compter sur un sauveur; il ne voit pas qu'il se considère lui-même comme ce sauveur.

Utilisant une situation de crise comme une occasion de reconnaissance, l'idéologue opportuniste désire être à l'avant-garde, il désire être celui ou celle par qui passera la refondation du mouvement. La recherche de compromis et le travail interne qui se fait dans l'anonymat ne sont pas suffisants, il faut être au-devant de la tribune médiatique et, pour y être, quoi de mieux que d'utiliser le bouc émissaire comme marchepied. L'idéologue se permet pour l'occasion de parler au nom d'une génération, il est

même prêt, pour servir son propos, à effacer le rôle historique du bouc émissaire le dépeignant comme un perdant duquel on doit se défaire.

Cependant, sur la question décisive de savoir comment nous devons nous y prendre pour unir les indépendantistes, l'idéologue reste trop souvent muet. À ses yeux, la recherche d'un compromis impliquant le bouc émissaire est inacceptable parce qu'elle rejette la faute de la faiblesse du mouvement sur l'ensemble de ceux qui le constituent. Ainsi, la reconstruction du mouvement passe inévitablement par le sacrifice du bouc émissaire. Mais, soyons honnêtes, à l'heure actuelle, si le PQ venait à disparaître, il n'y aurait pas plus de conjoncture favorable à l'union de tous les souverainistes. Les divisions que nous apercevons aujourd'hui vont réapparaître avec, comme distinction, que le PQ ne serait plus le point de chute des récriminations des uns et des autres.

Si nous ne tirons pas les leçons de ce qui a affaibli le mouvement indépendantiste et si chacun n'accepte pas sa part de responsabilité, les actions mises en place se solderont par la simple construction d'un nouveau bouc émissaire.

## Merci à mon école de quartier

Valérie Jodoin  
Boucherville

Dans cette ère où il est beaucoup plus facile de critiquer et de montrer du doigt que d'apporter des solutions ou de souligner de bonnes actions, j'ai décidé de prendre du temps afin de relever le travail exemplaire de l'école de mon quartier. Lorsque je pense aux enseignants qui doivent composer chaque année avec des enfants que la société étiquette hors norme, et ce, avec des classes de plus en plus nombreuses et des critiques de plus en plus percutantes, je ne fais que penser que nous devons donner de l'amour aux professionnels de nos écoles, les chouchouter et leur faire confiance. Leur dire à quel point ils sont importants et que leur travail, à nos yeux de parents, est primordial.

L'école J.-P.-Labarre de Varennes prend part positivement à l'éducation de ma fille, et ce, avec bienveillance. C'est en effet une école vraiment axée sur le bien-être de ses élèves. Elle contribue grandement à l'évolution émotionnelle de mon enfant, même si ma fille ne cadre pas dans les barèmes des élèves qui éprouvent de la difficulté scolaire et qui peuvent bénéficier de soutien pédagogique supplémentaire. Les défis à relever de mon enfant se situent bien ailleurs, et l'école J.-P.-Labarre a répondu à l'appel en considérant l'apport positif qu'ils pouvaient attribuer.

Ma constatation avait été troublante en essayant de trouver un professionnel disponible pour nous rencontrer le plus rapidement possible, en me butant sans cesse à des agendas complets

pour plusieurs mois. J'y ai découvert que notre jeunesse avait besoin d'aide. Pas juste la mienne, la nôtre. Malheureusement, nous ne sommes pas tous outillés en tant que parents afin de faire face à ces besoins plus spécifiques. Et cette jeunesse se retrouve tôt ou tard sur les bancs d'école et la plupart du temps sans que les professeurs soient nécessairement formés à faire face à toutes leurs particularités. La pédagogie a tout de même ses limites.

Il existe une panoplie de professionnels qui peuvent aider, mais encore là, il faut en avoir les moyens puisque le réseau public est saturé. De même qu'il faut connaître les différences entre leurs pratiques respectives et arriver à s'y retrouver. J'ai consulté pour ma fille plus d'un psychoéducateur pour nous aider à lui apprendre à mettre des mots sur ses émotions qui explosaient incessamment comme un volcan en elle. J'ai beaucoup de chance, mes assurances couvraient cette profession. Dès son entrée en maternelle, nous nous sommes vite rendu compte qu'elle s'ennuyait en classe et que, malgré ses résultats scolaires plus que satisfaisants, ses défis se retrouvaient beaucoup plus au niveau de son comportement.

L'année suivante, réalisant que tous les professionnels externes avaient atteint une limite dans leur diagnostic puisqu'ils ne pouvaient pas observer ma fille dans son élément de vie scolaire, j'ai fait la demande à l'école pour recevoir un peu d'aide. Bien que je n'aie pas reçu de réponse totalement négative de la part de l'école, ses ressources sont plus que limitées malheureusement. Et elles servent principalement à ceux qui ont plus de dif-

ficultés scolaires. Mais la journée où ma fille a lancé un appel à l'aide, la direction, son professeur, les responsables du service de garde et les professionnels au service éducatif complémentaire ont répondu à l'appel de façon plus qu'efficace. Ils se sont mobilisés afin de répondre à son besoin. Ils ont observé des éléments que je n'avais moi-même pas remarqués. Ils ont réfléchi à certaines solutions pour l'aider à cheminer. Ils ont été tolérants et quelques fois même plus patients que je ne l'aurais été. Ils ont été en constante communication avec nous afin d'avancer parallèlement et d'aller dans la même direction.

Je n'aurais jamais pu espérer autant d'aide de la part de tout le personnel de l'école primaire J.-P.-Labarre de Varennes. Et les remercier publiquement en attestant que ma fille fréquente une excellente école est le moins que je puisse faire. À tous, je leur dis un infini merci. Et à l'enseignante de ma fille, M<sup>me</sup> Lyne Maréchal, je vouerai une totale reconnaissance puisque je sais pertinemment qu'elle a fait beaucoup plus que le strict nécessaire pour aider ma fille à cheminer. Des enseignants comme vous font totalement la différence dans la vie des enfants qui éprouvent certaines difficultés. Vous avez enseigné à mes deux enfants à quelques années d'intervalle d'une façon totalement différente en prouvant votre désir de vous adapter à vos élèves. Nous parlerons de vous et de votre dévouement encore longtemps à la maison.

Longue vie à nos écoles québécoises et à leur corps professoral, qui font des pieds et des mains pour se débrouiller avec les faibles ressources disponibles.

## Parlons francophone

JEAN-BENOÎT NADEAU



Les Français commenceraient-ils à y croire? Voilà la question que je me suis posée en faisant un survol des articles qui ont souligné le jour de la francophonie le 20 mars dernier. Ne crions pas trop vite victoire. Paris demeurera longtemps le foyer du francoscepticisme. Pour toutes sortes de raisons franco-françaises, cela fait cinquante ans qu'une frange influente de médias français, surtout à gauche, casse du sucre sur le dos de la Francophonie — ce « machin », écrivait-on méchamment. En 2013, j'avais commencé cette chronique en observant un début de dégel francophone. Celui-ci se confirme d'année en année.

Pourquoi maintenant plutôt qu'il y a 20 ans? Le monde francophone avance et avancera, avec la France — ou malgré elle. Des millions de Français comprennent combien il serait bête de continuer de la boudier. C'est vrai sur tous les plans — économique, politique, linguistique. Le réveil économique de l'Afrique sera l'un des chapitres les plus féconds de la grande histoire géopolitique du XXI<sup>e</sup> siècle, et cette histoire s'écrira largement en français — avec ou sans la France.

Les Français prennent conscience que la francophonie au sens large représente une chance historique. Après tout, il n'est pas donné à toutes les cultures d'avoir fait vivre un peu partout une civilisation qui les dépasse. Les dernières statistiques de l'Observatoire de la langue française nous montrent que le français est, avec l'anglais, l'une des langues les plus enseignées dans le monde en dehors de son espace naturel (qui est celui de la trentaine de pays où il a le statut de langue officielle ou d'administration). Dans une douzaine de pays, comme les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal, l'Italie, l'Inde, la Chine, les cohortes de ceux qui apprennent le français se comptent par millions, ou par demi-millions.

Ce réveil francophone des Français s'explique de plusieurs façons, mais j'y vois le fait qu'ils commencent à digérer la fin de leur empire colonial, qui remonte à l'après-guerre. Bien des Français, surtout à gauche, ont voulu la fin du colonialisme, mais cet arrachement a laissé des séquelles. Les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de ceux qui ont mené les luttes coloniales (pour ou contre) ne voient plus le monde dans ces termes. Cela décoince forcément la perspective francophone en France.

Il y a aussi des causes politiques. La déconfiture du Parti socialiste force la réorganisation du discours de la gauche. Cette modernisation signifie que la perception de la francophonie s'actualise parmi ceux qui l'ont critiquée. J'ajouterai que la joute politique pour le contrôle de l'OIF en 2018, qui a désarçonné Michaëlle Jean, a beaucoup contribué à démontrer aux Français la valeur d'une institution dont le contrôle exige désormais de se battre. Dans un pays où la politique est un sport violent, cette évolution redore nécessairement le blason francophone.

La dimension linguistique n'est pas non plus anecdotique, surtout dans une société où le purisme langagier tient lieu de religion laïque. On peut difficilement surestimer l'impact de la décision récente de l'Académie française de ne plus rejeter la féminisation des titres et fonctions. Les Québécois ont lieu d'en être fiers pour la simple raison que leur action résolue pour la féminisation il y a 40 ans a fait évoluer non seulement leur variété de français, mais toute la langue. Bientôt, nous verrons poindre d'autres évolutions en provenance des pays où le français développe une vie intense — je pense à la Côte d'Ivoire, à la Centrafrique, aux deux Congo, à l'Afrique du Nord.

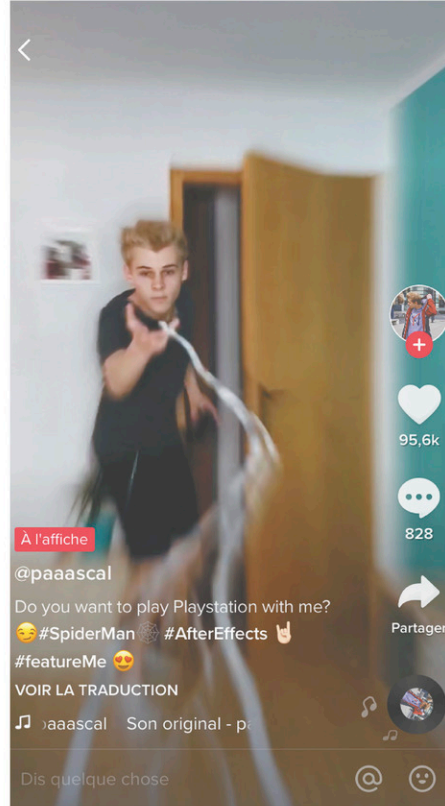
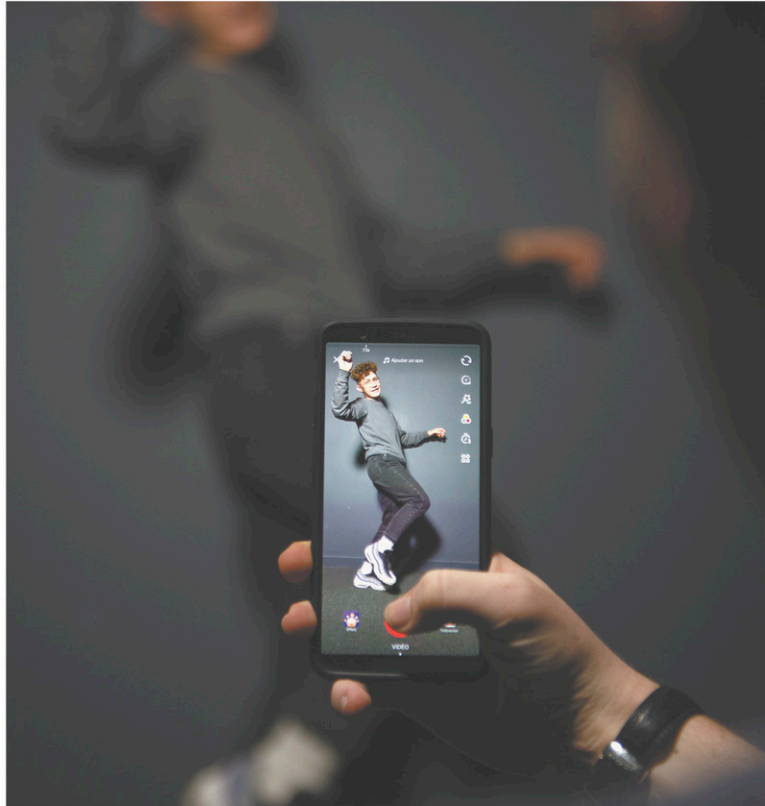
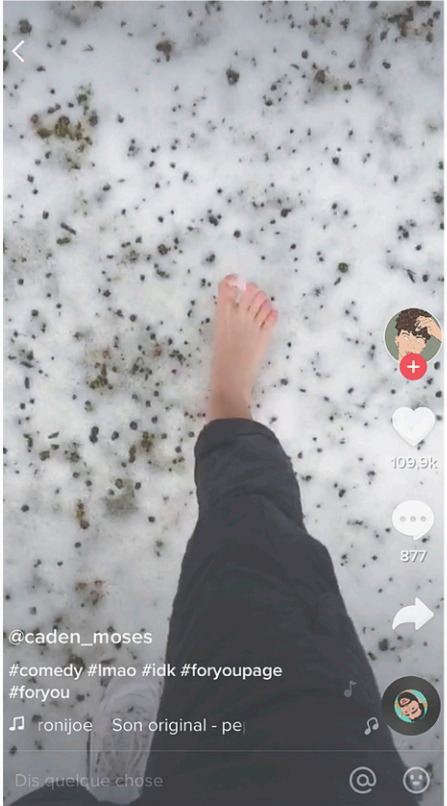
**C'est toute la langue française qui devient francophone — c'est-à-dire multipolaire, avec différents foyers de normes hors du contrôle parisien. Le Québec, bien sûr, et la Belgique, qui a sa propre académie depuis 1772, mais aussi plusieurs pays africains de manière de moins en moins subtile.**

C'est toute la langue française qui devient francophone — c'est-à-dire multipolaire, avec différents foyers de normes hors du contrôle parisien. Le Québec, bien sûr, et la Belgique, qui a sa propre académie depuis 1772, mais aussi plusieurs pays africains de manière de moins en moins subtile. Il y a deux ans, par exemple, j'avais été frappé de voir la politique électorale du gouvernement du Québec utiliser le terme essencerie (poste d'essence), qui est un vieux sénégalisme. Et en décembre dernier, les lecteurs du *Soir*, à Bruxelles, ont choisi pour mot de l'année le néologisme québécois malaisant (qui provoque un malaise). À Paris, la tolérance aux accents a remarquablement évolué depuis quelques années, ce qui va ouvrir la porte à d'autres évolutions.

Dans la conversation, je note de plus en plus de cas où le mot « francophone » se substitue à « français ». Encore récemment, sur les ondes de Radio-Canada, un interviewé évoquait la période de la fin du « colonialisme francophone » (au sens du colonialisme français). Ce glissement de sens signifie certainement quelque chose que je n'ai pas encore clairement identifié, mais qui signale peut-être que nos représentations évoluent au point de changer la manière dont on désigne la langue elle-même. Nos petits-enfants parleront-ils « francophone » plutôt que français? Ce n'est pas demain la veille, mais quelque chose de totalement nouveau se trame de notre vivant, et c'est passionnant.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.



L'an dernier, TikTok a été téléchargée plus de 650 millions de fois à travers le monde. En février, elle a même franchi la barre du milliard de téléchargements.

CAPTURE ÉCRAN/AGENCE FRANCE-PRESSE/CAPTURE ÉCRAN

### NUMÉRIQUE

# TikTok, le réseau social pas comme les autres

L'application, populaire auprès des jeunes, connaît une croissance fulgurante

KARL RETTINO-PARAZELLI  
LE DEVOIR

Il s'agit d'une des applications les plus téléchargées sur la planète en 2018, devant Instagram, YouTube et Snapchat et, pourtant, il y a fort à parier que vous n'en avez encore jamais entendu parler. Faites connaissance avec TikTok, la plateforme dont raffolent les jeunes adolescents, pour le meilleur et pour le pire.

TikTok est une application qui permet de créer de courtes vidéos en y ajoutant une trame sonore et des effets spéciaux. Certains l'utilisent simplement pour se filmer en train de chanter, alors que d'autres rivalisent d'imagination pour produire des créations originales, léchées ou simplement étranges, sur des thèmes proposés quotidiennement par la plateforme.

Des exemples? Une orange qui accouche de deux clémentines par césarienne, une adolescente qui danse en parallèle avec un extraterrestre ou encore d'incontournables vidéos de chats, entre autres.

Ici, pas de débat politique ou de contenu informatif. Seulement du divertissement éclaté, regroupé par mots-clés populaires. Et ça fonctionne.

#### Au sommet

L'an dernier, TikTok a été téléchargée plus de 650 millions de fois à travers le monde, ce qui lui a valu le premier rang sur l'App Store et la quatrième position parmi toutes les applications installées, hormis les jeux, selon le site spécialisé Sensor Tower. En février, elle a même franchi la barre du milliard de téléchargements.

**Je ne pense pas que TikTok a inventé quelque chose de nouveau. Ils ont simplement rassemblé ce qui fonctionnait le mieux dans plusieurs plateformes et ils ont assemblé le tout d'une manière alléchante, tout à fait en lien avec ce que les jeunes aiment.**

NINA DUQUE



## Applications les plus téléchargées en 2018 à travers le monde (hormis les jeux)

- 1 — WhatsApp
- 2 — Messenger
- 3 — Facebook
- 4 — TikTok
- 5 — Instagram

## Applications les plus téléchargées sur l'App Store en 2018 à travers le monde (hormis les jeux)

- 1 — TikTok
- 2 — YouTube
- 3 — WhatsApp
- 4 — Instagram
- 5 — Messenger

Source: Sensor Tower

L'application a été lancée en septembre 2016 par le géant chinois ByteDance, puis fusionnée avec une autre application populaire de vidéos musicales, Musical.ly, à l'été 2018. D'abord concentré en Chine, le bassin d'utilisateurs s'est alors rapidement élargi à l'Inde, à l'Europe et aux États-Unis.

Au Canada, TikTok se maintient parmi les 25 applications pour iPhone les plus téléchargées depuis le début du mois de mars, toujours selon Sensor Tower.

« Nous ne sommes pas encore dans le tsunami, mais c'est vraiment populaire au Québec », observe Nina Duque, une chargée de cours et doctorante à l'UQAM qui s'intéresse aux pratiques des adolescents sur les réseaux sociaux.

#### Par et pour les jeunes

Si vous venez d'apprendre l'existence de TikTok, c'est que vous n'êtes pas son public cible. L'application est surtout utilisée par de jeunes adolescents, même si, selon les conditions d'utilisation, elle est réservée aux 13 ans et plus.

Elle se distingue de Facebook, Instagram ou YouTube par le format des vidéos publiées, qui rappellent celles de la défunte application Vine, mais aussi par le fait qu'elle crée ses vedettes bien à elle. Les créateurs les plus populaires ne sont pas des stars de la télévision, de la

musique ou du monde sportif, mais plutôt des jeunes ordinaires, comme Lisa et Lena, des jumelles allemandes suivies par plus de 32 millions de personnes.

Sur TikTok, pas de publicité liée à votre dernière recherche Google ni de produits subtilement mis en valeur par des influenceurs, du moins pour l'instant. Les revenus proviennent plutôt de partenariats avec certaines marques, mais aussi des jetons achetés par les utilisateurs pour encourager leur producteur de contenu préféré.

Pour 1,39 \$, vous obtenez 100 jetons que vous pouvez donner à un autre utilisateur que vous aimez lors d'une diffusion en direct. L'achat de ces jetons virtuels avec de l'argent bien réel constitue une mine d'or inespérée pour TikTok, qui a déployé très peu d'efforts jusqu'à maintenant pour maximiser cette source de revenus. Selon Sensor Tower, les achats effectués jusqu'à maintenant sur l'application totalisent 75 millions de dollars américains, dont plus de la moitié provient des États-Unis.

« C'est complètement à part des autres réseaux sociaux », soutient Jérôme Smith, un utilisateur qui se considère lui-même comme une « personne âgée » à l'échelle de TikTok, du haut de ses 40 ans. « L'application me permet de développer mon côté créatif », affirme cet entrepreneur qui partage des vidéos humoristiques avec ses quelque 28 000 abonnés.

« Je ne pense pas que TikTok a inventé quelque chose de nouveau, nuance M<sup>me</sup> Duque. Ils ont simplement rassemblé ce qui fonctionnait le mieux dans plusieurs plateformes et ils ont assemblé le tout d'une manière alléchante, tout à fait en lien avec ce que les jeunes aiment. »

#### Côté sombre

Il y a cependant un revers à la médaille. TikTok a récemment fait l'objet de critiques au sujet de harcèlement entre jeunes, de données privées vulnérables ou encore de la présence d'adultes qui auraient demandé des photos ou des vidéos explicites à des utilisateurs d'âge mineur. ByteDance a réagi en annonçant qu'elle allait augmenter le nombre de ses modérateurs.

Il est vrai que cet espace, ouvert à tous mais majoritairement occupé par des mineurs, peut ouvrir la porte à des dérives et que l'hypersexualisation de certains jeunes peut s'y refléter, comme ailleurs, reconnaît M<sup>me</sup> Duque. Mais force est de constater que la grande majorité du contenu diffusé est inoffensif, voire rafraîchissant.

Reste maintenant à voir si l'application se démocratisera en atteignant le public adulte, et surtout si elle pourra durer. « Je souhaite qu'il ait de plus en plus de créateurs adultes, comme moi, qui veulent lâcher leur fou, et je crois que ce sera le cas », soutient Jérôme Smith.

M<sup>me</sup> Duque pense au contraire que TikTok suivra la même trajectoire que des applications momentanément à la mode comme Vine ou Pokémon Go. « Ce sont de grosses explosions, mais qui déclinent rapidement, dit-elle. La prochaine génération de jeunes va sûrement adhérer à une nouvelle plateforme, et TikTok risque de disparaître. »

## Coincée dans une partie de ping-pong administratif

### ENFANT

SUITE DE LA PAGE A 1

parent recouvre la garde partielle de son enfant, notre suggestion serait qu'il communique directement avec le centre jeunesse en question pour en discuter. »

Or, selon M<sup>me</sup> Tremblay, la communication suggérée par l'Agence du revenu n'a rien donné. Le Centre jeunesse de Montréal a refusé de lui retourner une partie de l'allocation fédérale. « Les centres jeunesse sont vraiment bornés, dit-elle. Ils ne veulent rien savoir. On m'a clairement dit que même si l'enfant était gardé une seule journée par mois et qu'il passait les 30 autres jours avec moi, j'aurais 0 % d'allocation, que tout serait gardé [par le centre]. Ils ne voulaient pas en discuter. »

M<sup>me</sup> Tremblay s'est plainte à l'ombudsman de l'Agence du revenu du Canada, qui lui a indiqué qu'il n'y avait pas faute puisque la loi était respectée. Sa plainte fera toutefois l'objet d'un « examen systémique ». La Montréalaise se retrouve coincée dans une partie de ping-pong administratif où « tout le monde se renvoie la balle ». « C'est humiliant, j'ai l'impression qu'on rit de moi. On me dit que c'est à moi de faire changer la loi, de faire des démarches auprès de la ministre fédérale. »

**Les centres jeunesse sont vraiment bornés. Ils ne veulent rien savoir. On m'a clairement dit que, même si l'enfant était gardé une seule journée par mois et qu'il passait les 30 autres jours avec moi, j'aurais 0 % d'allocation, que tout serait gardé [par le centre]. Ils ne voulaient pas en discuter.**

JULIE TREMBLAY



Pourtant, du côté de Québec, qui verse aussi des allocations pour les enfants, les choses se déroulent différemment. Retraite Québec continue de verser aux parents l'Allocation famille à laquelle ils ont droit lors du placement de leur enfant. Seule condition : ils doivent acquitter la contribution mensuelle exigée du centre jeunesse accueillant leur progéniture. Cette contribution, qui ne représente qu'une fraction du coût réel de placement, atteint un maximum variant de 430 \$ à 670 \$ par mois selon l'âge de l'enfant. Toutefois, elle est modulée en fonction des revenus des parents et peut être réduite jusqu'à 22,24 \$ par mois, indique M. Meloche.

La contribution exigée de M<sup>me</sup> Tremblay s'élève à 46 \$ par mois pour ses deux enfants. Comme elle s'en acquitte, elle reçoit son Allocation famille de 350 \$ par mois. « Je suis capable de payer avec les 350 \$ qu'on me verse. » Mais elle se retrouve à payer la contribution presque maximale prévue pour ses enfants en perdant les 975 \$ du fédéral.

*\*Il s'agit d'un pseudonyme, la mère ne pouvant être nommée pour protéger l'identité des enfants.*

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



#### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

#### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

#### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

#### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.